

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

17599

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 93264 Société :

Actif  Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZAOVITA MAN SOURA D'E MAKHLOUKI MOHAMED

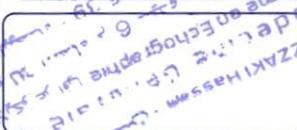
Date de naissance : 1925

Adresse : HAY DOUMA Gb Rue 10. N°41 SM

Tél. : 06 41 61 08 24 Total des frais engagés : 611.01 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/02/2022

Nom et prénom du malade : ZAOVITA MAN SOURA D'E MAKHLOUKI Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ALD

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 62/01/2022 Le : 62/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/05/2018	Consultation	1	100 FRS	DR. MESSAKI HASSAN
21/05/2018	Consultation	1	100 FRS	DR. MESSAKI HASSAN
21/05/2018	Consultation	1	100 FRS	DR. MESSAKI HASSAN
21/05/2018	Consultation	1	100 FRS	DR. MESSAKI HASSAN

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du Jour 22, Bvd Annabah Hay Douma - Sidi Moumen Tél : 05 22 70 26 46	02/06/22	511,30

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

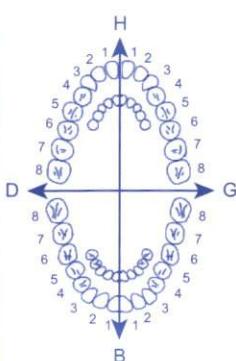
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur EZZAKI Hassan

الدكتور الزاكى حسن

Diplômé du Centre Hospitalier

خريج المركز الإستشفائي ابن رشد بالدار البيضاء

Ibn Rochd de Casablanca'

طبيب داخلي سابق بمستشفى محمد الخامس

Ancien Interne de l'Hôpital Mohammed V

وقد المستعجلات

et Service des Urgences

الطب العام

Médecine Générale  
Diplôme en Echographie

دبلوم الفحص بالصدى

Casablanca, le :

الدار البيضاء، في :

Pharmacie DOUMA SARL  
22, Bd. Aliaahda  
Bay Douma - Sidi Moumen  
Tel : 05 22.70.26.46

6118001 030521  
COTAREG 160/12.5 mg  
€8 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH

2004.07.22

نامساي

203,00 x 02

1) CStone 1000/7345

15,30

2) Vita 1000 15,30

20,00

3) Ferber 20,00

Dr EZZAKI HASSAN  
Medecin U.P.  
Diplome en Echographie  
من الأكاديمية العربية للعلوم الطبية  
جامعة ابن سينا  
6, rue de la mosquée  
الدار البيضاء 10539  
0522.70.26.46  
0505000000  
0522.70.28.80

Vita C1000®

PPV 150430  
EXP 04/2024  
LOT 11026 2

265, شارع للأسماء - المجموعة 6 - سيدى مومن الجديد - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22.71.05.39 - المحمول : 06 61.06.28.80

265, Bd. Lalla Asmaa - G 6 - Sidi Moumen Jdid - Casablanca - Tel. : 05 22.71.05.39 - GSM : 06 61 06 28 80

14,60

PPV 140 H 60  
PER 09 / 24  
LOT K 2456

14,60

4) Deltiprovence

SURGAM 200MG  
CP SEC B20  
PER: 02/2024  
LOT: 21E013  
P.P.V: 55DH40

6 118000 060857

55,40

5) Singaprol

6 118001 030527  
ACTAREG 160/12.5 mg  
28 comprimés pelliculés  
PPV : 203.00 DH

= 511,30

Pharmacie LIJUIMA SARL  
Tal 22, Bvd. Annahda  
May Douma - Sidi Moumen  
Tunis - 7026 46

# FEBREX Adulte

**COMPOSITION :**

Phéniramine maléate .....	25 mg
Paracétamol .....	500 mg
Acide ascorbique (Vit C) .....	200 mg
Excipients q.s.p .....	1 sachet
Excipients à effet notoire :	
Granulés sans sucre : Aspartam.	
Granulés avec sucre : Saccharose 7.9g.	

**PROPRIÉTÉS :****FEBREX®** Adulte agit en exerçant 3 actions pharmacologiques :

- Une action antihistaminique qui permet de réduire les rhinorrhées et les larmoiements souvent associés, et qui s'oppose aux phénomènes spasmodiques tels que les éternuements en salve.
- Une action antalgique antipyrrétique permettant une sédatrice de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies).
- Une compensation en acide ascorbique de l'organisme.

**INDICATIONS :**

- Traitement symptomatique des affections ORL aiguës : rhumes, rhinites allergiques, rhinopharyngites.
  - Traitement symptomatique des états grippaux.
- En cas d'infection bactérienne, une antibiothérapie peut être nécessaire.

**CONTRE-INDICATIONS :**

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ dans les cas suivants :

- Hypersensibilité à l'un des constitutifs.
- Insuffisance hépatocellulaire.
- Risque de glaucome par fermeture de l'angle.
- Adénome prostate.
- Enfant de moins de 15 ans.
- Phénylettonurie pour **FEBREX®** sans sucre (présence d'aspartam).
- Granulés avec sucre : En raison de la présence du saccharose, ce médicament est contre-indiqué en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose, ou de déficit en sucrase isomaltase.

**EN CAS DE DOUTE, NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.****MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :**

En cas de fièvre élevée ou persistante, de survenue de signes de surinfection ou de persistance des symptômes au-delà de 5 jours, une réévaluation du traitement doit être faite.

**Mises en garde :**

- Le risque de dépendance essentiellement psychique n'apparaît que pour des posologies supérieures à celles recommandées et pour des traitements au long cours.
- Pour éviter un risque de surdosage, vérifier l'absence de paracétamol dans la composition d'autres médicaments. Chez l'adulte de plus de 50 kg : la dose totale de paracétamol ne doit pas excéder 4 g par jour.

**Précautions d'emploi :**

- L'absorption de boissons alcoolisées ou de sédatifs (barbituriques en particulier) qui potentialisent l'effet sédatif des antihistaminiques est à éviter pendant le traitement.
- Granulés avec sucre : tenir compte, dans la ration journalière, de la teneur en saccharose.

**INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS :**L'absorption de boissons alcoolisées ou de sédatifs est désenclée pendant le traitement.  
**AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.****GROSSESSE ET ALLAITEMENT :**

En l'absence de données, par mesure de précaution, il convient de faire preuve de prudence.

**D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT****DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT.****CONDUITE ET UTILISATION DE MACHINES :**

L'attention est appelée, notamment chez les conducteurs de véhicules et les utilisateurs de machines, sur les risques de somnolence attachés à l'emploi de ce médicament, surtout en début de traitement. Ce phénomène est accentué par la prise de boissons alcoolisées, de médicaments contenant de l'alcool ou de médicaments sédatifs.

**EFFETS INDÉSIRABLES :****CE MÉDICAMENT PEUT ENTRAINER CHEZ CERTAINES PERSONNES DES EFFETS PLUS OU MOINS GÉNÉRAUX :**

- Sédatrice ou somnolence, plus marquée en début de traitement.
- Sécheresse des muqueuses, constipation, troubles de l'accommodation, mydriase, palpitations, risque de rétention urinaire.
- Hypotension orthostatique.
- Troubles de l'équilibre, vertiges, baisse de la mémoire ou de la concentration, plus fréquents chez le sujet âgé.
- Incoordination motrice, tremblements.
- Confusion mentale, hallucinations.
- Plus rarement, des effets sont à type d'excitation : agitation, nervosité, insomnie.
- Effets hématologiques : leucopénie, neutropénie, thrombocytopénie et anémie hémolytique.
- Quelques rares cas de réactions d'hypersensibilité à type de choc anaphylactique, œdème de quincke, érythème, urticaire, rash cutané ont été rapportées. Leur survenue impose l'arrêt définitif de ce médicament et des médicaments apparentés.

**SIGNALEZ A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN TOUT EFFET NON SOUHAITÉ ET GENNAI QUI NE SERAIT PAS MENTIONNÉ DANS CETTE NOTICE.****POSÉOLOGIE :**

Adulte et enfant (à partir de 15 ans) : 1 sachet 2 ou 3 fois par jour.

**MODE D'ADMINISTRATION : Voie orale**

Les prises doivent être espacées d'au moins 4 heures.

Les sachets doivent être pris dans une quantité suffisante d'eau froide ou tiède.

Lors d'affections grippales, il est préférable de prendre ce médicament dans de l'eau tiède le soir, à l'apparition des premiers symptômes. En effet, la boisson tiède ainsi constituée favorise la diurèse et la transpiration propices à une élimination plus rapide des toxines.

En cas d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine inférieure à 10 ml/min) : l'intervalle entre 2 prises sera au minimum de 8 heures.

**DURÉE DE TRAITEMENT :**

Ne pas utiliser de façon prolongée sans l'avis du médecin et en particulier si les troubles persistent au-delà de 5 jours.

**FORMES ET PRÉSENTATIONS :**

Granulés (avec sucre) pour solution buvable : Boîte de 8 sachets.

Granulés (sans sucre) pour solution buvable : Boîte de 8 sachets.

**A CONSERVER A UNE TEMPÉRATURE NE DÉPASSANT PAS 25°C ET A L'ABRI DE L'HUMIDITÉ.  
NE PAS DÉPASSER LA DATE DE PEREMPTION FIGURANT SUR LE CONDITIONNEMENT EXTERIEUR.****NE PAS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS.****PHARMED****LOT : 6934****UT.AV : 02-24****PPV : 20DH00**